
**Emballages — Fûts en matière
plastique —**

Partie 2:

**Fûts à ouverture non amovible (ouverture
partielle) d'une capacité nominale de
208,2 l et 220 l**

iTeh STANDARD PREVIEW

(standards.iteh.ai)

Packaging — Plastics drums —

*Part 2: Non-removable head (tight head) drums with a nominal capacity
of 208,2 l and 220 l*

ISO 20848-2:2006

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4c058cf4-cb54-43ba-9298-01cb80e9c6b9/iso-20848-2-2006>



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 20848-2:2006](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4c058cf4-cb54-43ba-9298-01cb80e9c6b9/iso-20848-2-2006)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4c058cf4-cb54-43ba-9298-01cb80e9c6b9/iso-20848-2-2006>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2006

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Version française parue en 2008

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos.....	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Exigences	2
4.1 Dimensions	2
4.2 Masse du fût	3
4.3 Symbole d'identification matières	3
4.4 Systèmes de fermeture	4
4.5 Matériaux	4
4.6 Manutention	4
4.7 Gerbage	4
4.8 Vidange	4
4.9 Finition	5
5 Désignation	5
Annexe A (normative) Méthode de mesurage de la capacité des fûts en matière plastique à ouverture non amovible (ouverture partielle)	6
Annexe B (normative) Méthode d'essai de vidange des fûts en matière plastique à ouverture non amovible (ouverture partielle)	8
Annexe C (normative) Symboles correspondant au code international des matériaux	10
Bibliographie	12

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 20848-2 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 122, *Emballages*.

L'ISO 20848 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Emballages — Fûts en matière plastique*:

- ISO 20848-2:2006**
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4a058c91-d54-43ba-9298-01cb80e9c6b9/iso-20848-2-2006>
- *Partie 1: Fûts à ouverture totale d'une capacité nominale de 113,6 l à 220 l*
 - *Partie 2: Fûts à ouverture non amovible (ouverture partielle) d'une capacité nominale de 208,2 l et 220 l*
 - *Partie 3: Systèmes de fermeture à bondes pour fûts en matière plastique d'une capacité nominale de 113,6 l à 220 l*

Introduction

Dans le monde entier, un grand nombre de types de fût en matière plastique aux dimensions et caractéristiques différentes sont utilisés. Les différences d'emplacement des ouvertures de remplissage minimales et de dimensions extérieures se traduisent par des différences en matière de remplissage, de manipulation et de transport.

L'ISO 20848 spécifie les caractéristiques et les dimensions des fûts en plastique, qui sont d'une grande importance en matière de sécurité de manipulation et de transport des substances et la réutilisation continue des fûts tout au long de leur cycle de vie. Les exigences détaillées en matière de performances et les méthodes d'essai ne sont pas abordées, puisqu'elles dépendent de l'application spécifique.

Si les fûts sont destinés à être utilisés pour le transport de marchandises dangereuses, l'attention est attirée sur les exigences réglementaires qui régissent le transport de ces marchandises dans les pays concernés, y compris pour les coiffes/capsules de surbouchage montées conformément au certificat. Selon le mode de transport, il s'agit de respecter les exigences

- des **Nations Unies** — *Recommandations relatives au transport des matières dangereuses*,
- de l'**ICAO** (Organisation internationale de l'aviation civile) — *Instructions techniques pour le transport en toute sécurité des matières dangereuses par air*,
- de l'**IMO** (Organisation maritime internationale) — *Code maritime international des marchandises dangereuses*.

Cela implique la certification et le marquage des fûts conformément aux réglementations.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 20848-2:2006

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4c058cf4-cb54-43ba-9298-01cb80e9c6b9/iso-20848-2-2006>

Emballages — Fûts en matière plastique —

Partie 2:

Fûts à ouverture non amovible (ouverture partielle) d'une capacité nominale de 208,2 l et 220 l

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 20848 spécifie les caractéristiques et dimensions des fûts à ouverture non amovible (ouverture partielle) d'une capacité nominale de 208,2 l et 220 l.

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 20848-3, *Emballages — Fûts en matière plastique — Partie 3: Systèmes de fermeture à bandes pour fûts en matière plastique d'une capacité nominale de 113,6 à 220 l*

3 Termes et définitions

[ISO 20848-2:2006](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4c058cf4-cb54-43ba-9298-01cb80e9c6b9/iso-20848-2-2006)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4c058cf4-cb54-43ba-9298-01cb80e9c6b9/iso-20848-2-2006>

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

3.1

fût à ouverture non amovible (ouverture partielle)

TH

emballage de section circulaire et à extrémité convexe ou plate comportant des ouvertures pour le remplissage et la vidange, situées sur le dessus et dont le diamètre ne dépasse pas 70 mm de diamètre

3.2

capacité nominale

NC

capacité, exprimée en litres, utilisée par convention pour représenter une classe de fûts dont la capacité à débordement est similaire

3.3

capacité à débordement

BC

volume d'eau, exprimé en litres, que peut contenir le fût lorsqu'il est rempli par son orifice de remplissage jusqu'au point de débordement

NOTE L'Annexe A spécifie la méthode de mesurage de la capacité de débordement.

3.4

capacité totale

TC

volume d'eau, exprimé en litres, contenu dans le fût lorsqu'il est entièrement rempli, après évacuation de tout l'air emprisonné dans le fût

NOTE L'Annexe A spécifie la méthode de mesurage de la capacité totale.

3.5

hauteur totale, h_o
 hauteur du fût fini de la base au point le plus haut

NOTE Voir Figure 1.

3.6

diamètre total, d_o
 diamètre maximal du fût, selon le cas

NOTE Voir Figure 1.

3.7

position de la bonde, p_b
 distance comprise entre l'axe de la bonde et l'extérieur du corps du fût, mesurée verticalement à 50 mm au-dessous de l'arête supérieure de l'anneau de préhension

NOTE Voir Figure 1.

3.8

masse du fût
 masse du fût vide, fermetures comprises

4 Exigences

iTeh STANDARD PREVIEW
 (standards.iteh.ai)

4.1 Dimensions

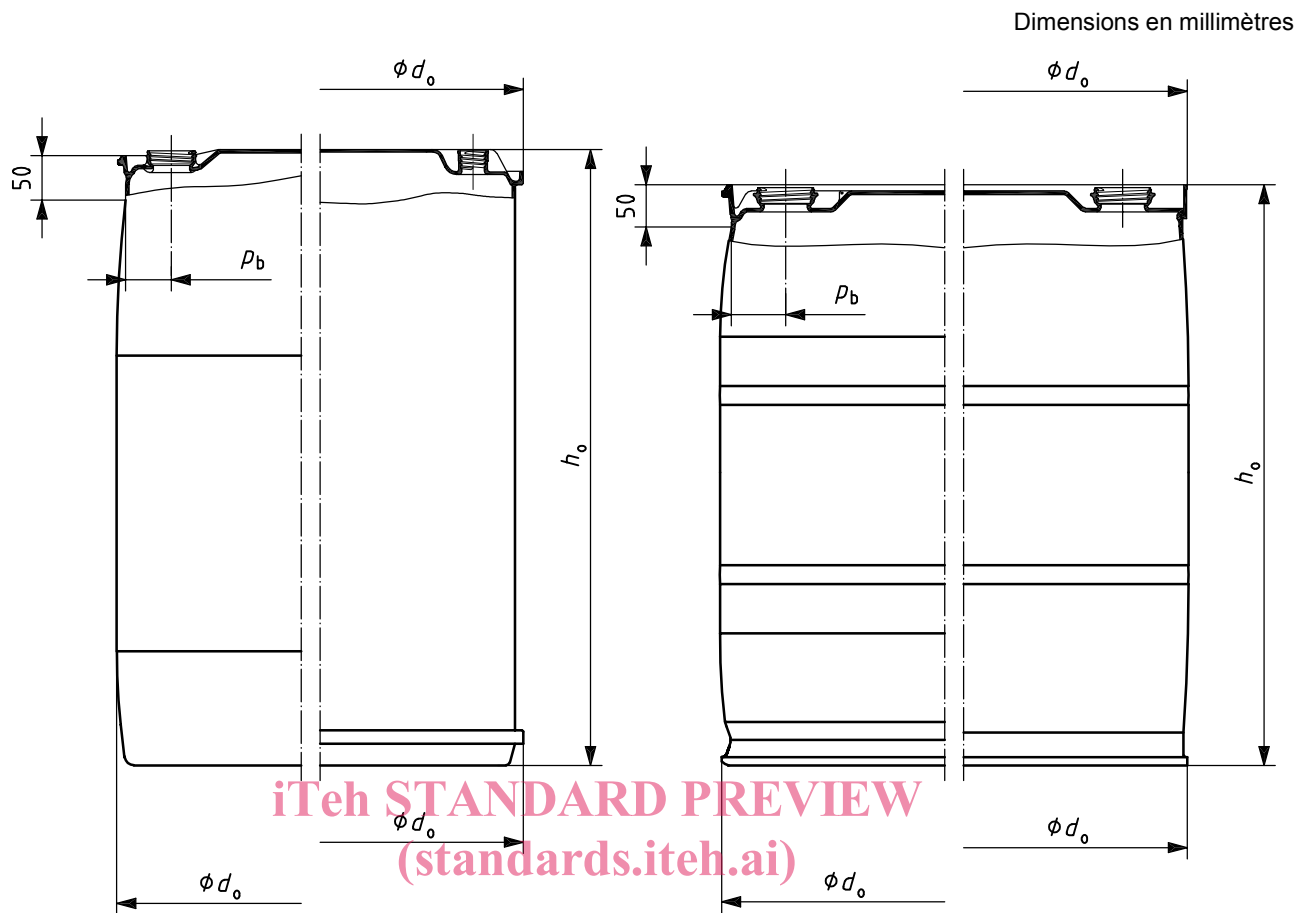
Les dimensions du fût et les tolérances doivent correspondre à celles énoncées dans le Tableau 1 et illustrées dans la Figure 1. Les mesurages doivent être réalisés à température ambiante mais ne doivent pas l'être dans les 48 h qui suivent la fabrication.

NOTE À part les dimensions spécifiées, la forme du fût ne fait l'objet d'aucune restriction.

Tableau 1 — Dimensions des fûts à ouverture non amovible (ouverture partielle) d'une capacité nominale de 208,2 l et 220 l (55 gallons US et 58,1 gallons US)

Capacité nominale, NC l (US gal)	Capacité de débordement, BC l (US gal)	Diamètre total, d_o mm	Position de la bonde, p_b mm	Hauteur totale, h_o mm
208,2 (55)	$216,5^{+5}_0$ ($57,2^{+1,32}_0$)	595^{+5}_{-7}	84 ± 2	890 ± 7
220 (58,1)	222^{+3}_{-2} ($58,6^{+0,8}_{-0,5}$)	581 ± 5	72 ± 2	935 ± 5

NOTE 1 La position de la bonde définie dans le présent tableau s'applique uniquement à la bonde utilisée pour le remplissage.
 NOTE 2 Les dimensions d_o , p_b et h_o concernent les fûts vides.
 NOTE 3 1 gallon US = 3,785 l.



ISO 20848-2:2006

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4c058cf4-cb54-43ba-9298-01cb80e9c6b9/iso-20848-2-2006>

Légende p_b position de la bonde d_o diamètre total h_o hauteur totale

Il convient de faire en sorte que le système de fermeture complet (couvercle et coiffes/capsules de surbouchage) ne dépasse pas la hauteur totale, h_o .

NOTE Quatre conceptions possibles sont illustrées.

Figure 1 — Fût à ouverture non amovible (ouverture partielle)

4.2 Masse du fût

Les tolérances sur les masses doivent être $\pm 3\%$.

Il convient que la masse soit définie d'un commun accord entre l'acheteur et le fournisseur.

4.3 Symbole d'identification matières

Le fût doit présenter un marquage permanent à l'aide des symboles d'identification matières appropriés, c'est-à-dire le symbole permettant d'identifier le matériau de fabrication du fût (voir Annexe C).

4.4 Systèmes de fermeture

Deux systèmes de fermeture doivent être prévus conformément à l'ISO 20848-3. Une fois fixés, ils ne doivent pas dépasser la hauteur totale du fût.

Les options privilégiées sont identifiées dans le Tableau 2.

Les systèmes de fermeture doivent comporter un dispositif permettant de détecter si le fût a été ouvert frauduleusement.

Pour le transport et le stockage, il convient de fermer le fût rempli à l'aide des outils appropriés et selon le couple de fermeture recommandé par le fabricant pour chaque type de joint.

NOTE 1 Pour les systèmes de fermeture des fûts destinés au transport des matières dangereuses, la tolérance en matière de couple est spécifiée dans l'ISO 16104.

NOTE 2 Après le serrage des bouchons, les couples diminuent progressivement. En particulier, les composants plastiques font l'objet d'une relaxation de contrainte qui a pour conséquence un couple réduit.

NOTE 3 Les couples fournis par le fabricant sont valides lorsque les bouchons sont serrés dans le sens des aiguilles d'une montre. Les mesurages des couples lors du desserrage des bouchons, c'est-à-dire dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, sont différents.

Tableau 2 — Combinaisons de système de fermeture privilégiées

Côté vidange	Autre côté
BCS G2 × 11,5	BCS 70 × 6
BCS G2 × 11,5	BCS 56 × 4
BCS G2 × 11,5	BCS G2 × 5

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4c058cf4-cb54-43ba-9298-01cb80e9c6b9/iso-20848-2-2006>

4.5 Matériaux

Le fût doit être fabriqué en polyéthylène haute densité et/ou toute autre matière plastique appropriée. Des matériaux non plastiques appropriés peuvent être utilisés conjointement avec les matériaux en plastique.

NOTE Des additifs adaptés peuvent être inclus, à condition d'identifier les spécifications.

4.6 Manutention

Des dispositions doivent être prises pour permettre la manipulation mécanique du fût à l'aide d'un ou de deux anneau(x) de préhension fixé(s) de façon permanente. La conception des anneaux de préhension doit permettre la manipulation statique et dynamique normale des fûts remplis.

4.7 Gerbage

Le fût doit pouvoir être empilé avec ou sans palettes, conformément aux recommandations du fabricant.

4.8 Vidange

4.8.1 Le fût doit être conçu pour limiter la présence d'un volume résiduel de liquide après la vidange. Lors des essais conformément à B.3, il ne doit pas rester plus de 100 ml de résidu.

4.8.2 Le résidu obtenu suite aux essais du fût conformément à B.4 dépend plus de la superficie et de l'état de la surface interne du fût que lorsque le fût est testé conformément à B.3. Par conséquent, la quantité de résidu obtenue peut alors être supérieure à celle obtenue conformément à B.3.

Il convient que le chiffre maximal admis soit défini d'un commun accord entre l'acheteur et le fournisseur.

4.9 Finition

La finition de la surface externe doit convenir pour la fixation des étiquettes.

Il convient que la nature de la finition interne et externe soit définie d'un commun accord entre l'acheteur et le fabricant.

Il convient que le corps du fût soit de couleur bleue. Il convient que toute autre couleur et qu'un marquage durable soient choisis d'un commun accord entre l'acheteur et le fournisseur.

5 Désignation

Un fût à ouverture non amovible (ouverture partielle) (TH) fabriqué conformément à la présente partie de l'ISO 20848 avec une capacité nominale de 220 l doit être désigné de la façon suivante, par exemple:

Fût en matière plastique TH ISO 20848-2 NC - 220 l

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 20848-2:2006](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4c058cf4-cb54-43ba-9298-01cb80e9c6b9/iso-20848-2-2006)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4c058cf4-cb54-43ba-9298-01cb80e9c6b9/iso-20848-2-2006>